

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le communiqué de Kaufman & Broad du 20.07.20 appelle de la part de Promogim Groupe les observations suivantes :

- 1. Il est dénoncé une tentative de prise de contrôle rampante de Promogim Groupe ; il n'en est rien, et Promogim Groupe dans sa déclaration à l'AMF du 19.05.20, lors du franchissement de seuil de 10 % du capital, a déclaré qu'il n'envisageait pas d'acquérir le contrôle de Kaufman & Broad et faisait part de sa confiance dans le management de cette entreprise.*
- 2. Il est évoqué un problème de conflit d'intérêt ; nous pensons à l'inverse, que la présence au capital d'un actionnaire au professionnalisme et aux résultats reconnus, peut permettre la création d'une synergie bénéfique aux actionnaires et partenaires des deux parties, apportant ainsi des avantages concurrentiels complémentaires aux entreprises concernées.*
- 3. Il est évoqué un problème de différence de culture qui opposerait un actionnariat ouvert, diversifié et mobile, à celui de Promogim Groupe, fermé et familial. Là aussi nous pensons, sans porter de jugement de valeur, que le modèle de Promogim Groupe, fondé sur des valeurs familiales de pérennité, de respect des partenaires et une vision à long terme, est au moins aussi porteur pour les actionnaires, les équipes et partenaires, qu'un modèle basé sur le court terme et la mobilité du capital.*

En tout état de cause, l'objectif de Promogim Groupe, qui ne modifie pas la position exprimée dans ses récentes déclarations d'intentions, est de rechercher des créations de valeur au bénéfice de l'ensemble des actionnaires, des partenaires et des clients.

A court terme, nous pensons qu'aujourd'hui, tous les efforts des équipes de management doivent être de relever les défis et opportunités posés par la conjoncture.

Aucune précision complémentaire sur cette opération ne sera communiquée par Promogim Groupe.

Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel – 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

PROMOGIM Groupe en bref...

Fondé en 1968 par Christian ROLLOY, PROMOGIM Groupe comprend aujourd'hui trois marques : PROMOGIM, FRANCO SUISSE et FRANCO SUISSE DEUX LACS, toutes spécialisées dans la promotion construction résidentielle.

PROMOGIM, qui a construit plus de 100 000 logements, a une implantation nationale, avec dix directions régionales. FRANCO SUISSE est spécialisée dans les résidences haut de gamme et construit dans les villes résidentielles d'Île-de-France.

FRANCO SUISSE DEUX LACS bâtit des résidences de grand confort du Genevois à la Haute-Savoie.

Le groupe, dont l'actionnariat est 100 % ROLLOY, est doté de références et d'une structure financière importante qui en font un partenaire fiable et solide.

Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel – 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>